

## SOUTENEZ NOS ACTIONS - FORMULAIRE D'ADHESION

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Raison sociale (si personne morale) \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Mobile \_\_\_\_\_

Email \_\_\_\_\_

Ces informations sont confidentielles et en application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification de ces informations que vous pouvez exercer par courrier ou mail aux adresses ci-dessous.

J'adhère à l'association Initiative Cap Fréhel (cocher selon votre situation) :

- Je suis une personne physique : 20 € par an
- Je suis une entreprise ou une association : 50 € par an
- Je complète par un don complémentaire de : \_\_\_\_\_ €

Merci de libeller votre chèque à l'ordre d'Initiative Cap Fréhel  
et de l'adresser à : Initiative Cap Fréhel - 6 rue de la vieille côte - 22240 FREHEL

### Important

Initiative Cap Fréhel est un organisme d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, éducatif, culturel, concourant à la défense de l'environnement naturel et à la diffusion de la culture et des connaissances scientifiques françaises (Code Général des Impôts, articles 200 pour les particuliers et 238 bis pour les entreprises), aussi :

- si vous êtes un particulier vous pourrez déduire 66 % des montants versés de votre impôt sur le revenu, à concurrence de 20 % de votre revenu imposable.
- si vous êtes une entreprise celle-ci pourra déduire 60 % des montants versés de son impôt société, dans la limite de 5 pour mille de son chiffre d'affaires.